



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VENNECY

Envoyé en préfecture le 12/09/2024
Reçu en préfecture le 12/09/2024
Publié le **12 SEP. 2024**
ID : 045-214503336-20240909-D2024_38-DE



Délibération n°2024/38

Le neuf septembre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VENNECY, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des mariages, sous la présidence de M. Roger DESLANDES, Maire.

Date de la convocation : 5 septembre 2024

Présents : M. DESLANDES, Mme CHAMBLET, M. LOISEAU, Mme BEURAIN DURU, M. BONHOMMET, M. BOURLET, M. CHENEAU, Mme GANGNERON, M. JALAGEAS, Mme PERREAU, Mme STROUPPE-MEUNIER, M. THIBAUT, M. MUNOZ

Absents ayant donné pouvoir : M. MACHADO SANTANA à M. DESLANDES ; M. GAUCHER à M. MUNOZ

Absents : M. GITON, Mme MOUZET, Mme THO

Secrétaire de séance : M. LOISEAU

Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 13

Votants : 15

CONCESSIONS DE CIMETIERE : TARIFS 2025

M. le Maire présente les tarifs actuels pour les concessions trentenaires, cinquantenaires, ainsi que pour les droits d'ouverture. L'ensemble des tarifs a été augmenté de 50€ en 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide les tarifs suivants pour l'année 2025:

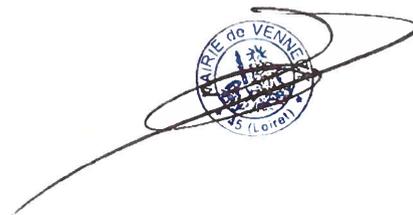
- ✓ Concession trentenaire : 200€
- ✓ Concession cinquantenaire : 250€

*** Gratuité pour une concession de 30 ans, pour les enfants jusqu'à 18 ans. Cette gratuité ne s'applique pas en cas de concession de 50 ans, ni en cas de renouvellement de concession.**

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
Dominique LOISEAU

Vennecy, le 10 septembre 2024
Le Maire,
Roger DESLANDES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>